

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022**

AJOURNEMENT DU LUNDI 4 AVRIL 2022

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, le onze (11) avril 2022 à 20h00 au centre Lepageois.

Étaient présents :

Monsieur maire : Magella Roussel

Madame la conseillère suivante : Josée Martin

Messieurs les conseillers suivant :
Sylvain Claveau
Francis Dompierre
Francis Provost
William Lévesque-Page

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
Un moment de silence
2. **2022-068** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.
Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.
3. **2022-069** **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021**
Il y a présentation des rapports financiers 2021 faite par Mme Karen Jean de la Firme Mallette.
Sur proposition de Monsieur Francis Provost appuyé par Monsieur William Lévesque-Page et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage fait le dépôt du rapport financier 2021.
4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 7 MARS 2022**
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux de la séance du 7 mars 2022 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.
2022-070
Il est proposé par Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mars 2022 tel que présenté.
5. **2022-071** **ACCEPTATION DES COMPTES**
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 11 avril 2022.

Il est proposé par Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022**

**LISTE DES COMPTES
Période 3**

ANGÉLINE ANCTIL	conciergerie mars 2022	mars 2022	C2202646	187,50
CONSTRUCTION BCK INC.	2 voyages d'abrasif	4450	C2202647	1 448,69
BOUFFARD SANITAIRE INC.	COLLECTE MARS 2022	213134	C2202648	2 513,77
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	1/8-27 NPT TAP CARDED	6036-478614	C2202649	9,60
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	goupille MF	6036-479220	C2202649	6,85
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	pigtail fourniture charrue	6036-480261	C2202649	63,00
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	PINCES MULTIPRISE	6036-480366	C2202649	49,92
CNESST	COTISATION CNESST 2021	avc73833244	C2202650	407,13
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS DE MUTATION	202200358557	C2202651	10,00
HYDRO-QUÉBEC	ELECTRICITÉ 2445 rue PRINCIPAL	660402440011	L2200025	108,11
HYDRO-QUÉBEC	ECLAIRAGE PUBLIC	620802530281	L2200025	130,68
HYDRO-QUÉBEC	élec 2207 rte 132	677502697944	L2200025	40,43
DÉPANNEUR IRVING	CRÉDIT	862946-	C2202652	- 96,00
DÉPANNEUR IRVING	DIESEL ESSENCE MARS 2022	862934	C2202652	2 920,56
DÉPANNEUR IRVING			C2202652	2 611,02
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE DIEZEL MARS2022	862945	C2202652	1 916,93
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE DIESEL MARS 2022	862946	C2202652	473,02
LES ENTREPRISES JML INC.	ramonage 2021	22082	C2202653	57,32
BUROPRO CITATION	CARTOUCHE NOIR,COULEUR IMPRIM	293484	C2202654	120,15
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	ÉCHANTILLON LAC GROS RUISSEAU	0879A	C2202655	119,98
MRC DE LA MITIS	rapport analyse o-potable 2021	39150	C2202656	66,00
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	info fourniture	mars 2022	C2202657	56,01
PIÈCES D'AUTO SÉLECT	raccord hose/led headlamp char	25238536	C2202658	347,48
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	VERS#14CRÉDIT-BAIL WESTERSTAR	MARS 22	L2200026	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉDÉRAL MARS 2022	MARS 2022	L2200027	2 334,79
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVINCIAL MARS 2022	MARS 2022	L2200028	6 747,99
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO-STATIC	sac poubelle	11884	C2202659	31,04
RREMQ	RREMQ MARS 2022	MARS 2022	L2200029	390,20
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION MARS 2022	MARS 2022	L2200030	215,80
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	INSPECTIN HOTTE C. LEP	R18037	C2202660	175,80
ULTRAMAR	HUILE CHAUFF.943.5L/1.314\$/L	12460451	C2202661	1 425,42
ULTRAMAR	huile chauffage 1.464\$/L 950L	1275250	C2202661	1 600,42
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	FORMATION ELU MAGELLA ROUSSEL	1560525	C2202662	172,46
VILLE DE MONT-JOLI	dossier lac gros ruis/bur écol	21087	C2202663	517,16
VISA AFFAIRES DESJARDINS	frais annuel visa	mars 2022	L2200031	60,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	média poste	2022-03-09	L2200031	31,82
VISA AFFAIRES DESJARDINS	média poste élection, timbres	2022-03-16	L2200031	247,07
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture activité relache	22-03-02	L2200031	9,87
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture activité relache	22-03-02-9:20	L2200031	92,83
VISA AFFAIRES DESJARDINS	timbit act. relache	02-03-2022	L2200031	18,98
VISA AFFAIRES DESJARDINS	café tim act relache	22-03-22-1232	L2200031	21,83
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture act relache choco	mars 02-22	L2200031	25,90
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ZOOM ABONNEMENT	INVC138698762	L2200031	229,95
VISA AFFAIRES DESJARDINS	carte _tapis souris	22 mars 22	L2200031	110,92

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 16 employés	21 333.03\$
Total des factures :	32 452.31\$
Totaux salaires et compte du mois :	53 785.34\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	15 241.08\$
Salaires payés :	21 333.03\$
Reste à payer :	17 211.23\$

6. 2022-072

AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-AJUSTEMENT ACHAT D'EAU POTABLE 2021

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 21068 à la Ville de Mont-Joli pour

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

l'ajustement de la facture pour l'eau potable pour l'année 2021 au montant de 6010.12\$.

7. **2022-073** **AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-STATION DE POMPAGE 2021**
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur William Lévesque-Page et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 21069 à la ville de Mont-Joli pour l'entretien et l'exploitation de la station de pompage pour l'année 2021 au montant de 2 888.19\$.
8. **2022-074** **AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-1^{ER} VERSEMENT REGROUPEMENT INCENDIE**
Sur proposition de Madame Josée Martin appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 20998 à la ville de Mont-Joli pour le 1^{er} versement du regroupement incendie au montant de 19 025\$.
9. **2022-075** **VERSEMENT FIMR-(9/10) PART VILLE DE MONT-JOLI**
Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise Le versement pour la part du FIMR à la ville de Mont-Joli au montant de 21 776\$.
10. **2022-076** **AUTORISATION DE PAIEMENT- MULTISERVICES R.M (2014) INC.**
Sur proposition de Monsieur William Lévesque-Page appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement des factures 1281 au montant de 6503.27\$ tx incluse et 1284 au montant de 11 281.85\$ tx incluse pour le soufflage exécuter pour le mois de février et mars.
11. **2022-077** **HAIES BRISE-VENT**
Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de participer au programme de haie Brise-vent. Nous débuterons par le secteur Est, tel que présenté par le tableau, les coûts estimés sont de 7619.20\$, les fonds seront pris au surplus accumulé non affecté. L'an prochain, nous ferons le secteur Ouest.
12. **2022-078** **ADHÉSION MEMBRE ÉCO MITIS**
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage adhère comme membre d'Éco Mitis, pour le membre ambassadeurs Bonze au montant de 100\$ de contribution annuelle.
13. **2022-079** **AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPALE-EXERCIE FINANCIER 2022 MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE- PROGRAMME À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PPACE)**
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Joseph-de-Lepage possède un vaste territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les chemins municipaux sont soumis à une circulation important, soit par les résidents permanents, les transports scolaires, les touristes, les travailleurs forestiers et les véhicules lourds ;

CONSIDÉRANT QUE certains chemins municipaux requièrent des travaux majeurs afin qu'ils puissent conserver un niveau de sécurité acceptable pour les usagers.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procède à l'entretien courant et préventif sur l'ensemble des chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'un ponceau traversant la chaussée dans le 4^e Rang Ouest demande des travaux d'infrastructures et de réhabilitation de surépaisseur de béton afin de pouvoir prolonger sa durée de vie ;

POUR CES MOTIFS :

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

Il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de demander au député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, une aide financière de 100 000\$ dans le cadre du (PPA-CE 2021) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

14. 2022-080

PLAN D'ACTION-REVITALISATION-MARAIS DU GRAND-REMOUS

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement du Marais du Grand Remous, qui étaient prévus au printemps 2021 dans le cadre du plan d'action du Parc Régional de la Rivière Mitis, n'ont pas eu lieu ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement du Marais du Grand Remous ne font pas partie de la liste des projets en cours pour l'année 2022 dans le plan d'action du Parc Régional de la Rivière Mitis ;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures existantes sont délabrées et représentent un danger pour la sécurité du public ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a à cœur l'amélioration de ses infrastructures et de ses espaces verts ;

CONSIDÉRANT QUE le site du marais du Grand Remous est la propriété de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage ;

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Provost a proposé un plan d'action lors d'une séance de travail tenue le 14 mars 2022 visant à améliorer l'aménagement et la mise en valeur de ce milieu naturel ;

Sur proposition de Madame Josée Martin,

Appuyé par Monsieur Francis Dompierre,

Et résolu unanimement :

Que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage appui le plan d'action du Marais du Grand Remous proposé par M. Francis Provost et recommande sa mise en œuvre.

15. 2022-081

VOISINS SOLIDAIRES-ENGAGEMENT AU PROJET

ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettent de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de St-Joseph-de-Lepage manifeste la volonté à développer un projet Voisins solidaires, car nous désirons améliorer notre terrain extérieur adjacent au centre culturel afin de favoriser son utilisation et les rencontres intergénérationnelles, familiales et amicales ;

CONSIDÉRANT QUE : La municipalité de Saint-Joseph fêtera son 150^e anniversaire et qu'il nous faut un lieu extérieur pouvant accueillir chaleureusement nos citoyens dans le cadre des célébrations et les années subséquentes ;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR SYLVAIN CLAVEAU

APPUYÉE PAR MADAME JOSÉE MARTIN

IL EST RÉSOLU des membres du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage **DE CONFIRMER** formellement l'engagement de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet Voisins solidaires avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu.

16. 2022-082

VOISINS SOLIDAIRE-SIGNATAIRE

ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022**

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PROVOST
APPUYÉE PAR MONSIEUR WILLIAM LÉVESQUE-PAGE**

IL EST RÉSOLU des membres du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage D'autoriser Tammy Caron, dg greff-trés. À signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

17. 2022-083

DÉPÔT DU RAPPORT-SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE MRC DE LA MITIS

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire de dépôt du rapport du service de sécurité incendie de la MRC de la Mitis.

18. 2022-084

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE EN INCENDIE AVEC LA VILLE DE MONT-JOLI

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Joseph-de-Lepage et la Ville de Mont-Joli désirent présenter un projet pour l'acquisition du site d'entraînement incendie de la MRC de La Mitis dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur William Lévesque-Page appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage s'engage à participer au projet « Acquisition du site d'entraînement incendie de la MRC de La Mitis » et à assumer une partie des coûts ;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la Coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Le conseil nomme la Ville de Mont-Joli organisme responsable du projet. Le maire et le greffier-trésorier (secrétaire-trésorier) sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

19. 2022

REFONTE DU SITE INTERNET

reporter

20. 2022-085

RÉSOLUTION D'APPUÏE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT CONCERNANT UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA RÉPARATION DU CHEMIN DU MONT-COMI

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports est responsable de l'entretien du Chemin du Mont-Comi situé dans la municipalité de Saint-Donat;

CONSIDÉRANT QUE le Chemin du Mont-Comi est une route très achalandée donnant accès à la station de ski du Parc du Mont-Comi;

CONSIDÉRANT QUE cette route est fréquemment empruntée par les citoyens des municipalités de la MRC de la MITIS afin d'avoir accès à ce lieu récréatif maintenant accessible annuellement par ces différents attraits et activités ;

CONDIDÉRANT QUE cette route nécessite en urgence des travaux de réparations d'asphaltage ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur William Lévesque-Page et appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu unanimement par les membres du conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'appuyer la démarche de la municipalité de Saint-Donat dans sa demande au Ministère des Transports afin de prendre les mesures

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

nécessaires pour apporter, dans les plus brefs délais, les réparations nécessaires à cette route.

21. 2022-086

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 118 221\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Provost, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

22. 2022-087

SCELLEMENT DE FISSURES 2022-APPEL D'OFFRES REGROUPER

Sur proposition de Monsieur Francis Provost appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de procéder en appel d'offres regrouper avec la municipalité de Ste-Flavie pour le scellement de fissures.

23. 2022-088

DEMANDE TERRAIN-CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES PHARES

Considérant que la municipalité est intéressée à acquérir le terrain adjacent (4 371 434) au bureau municipal qui appartient au centre de service scolaire des Phares ;

Considérant que le terrain est actuellement vacant et pourrait représenter un potentiel de développement et d'agrandissement de ses infrastructures ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par Madame Josée Martin

Appuyé de Monsieur Francis Dompierre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire la demande d'acquérir le terrain adjacent de la municipalité (lot 4 371 434) et désire s'entretenir avec un représentant afin de discuter des différentes avenues possibles concernant ce terrain et de trouver une opportunité équitable pour les 2 parties.

24. 2022-089

APPUI-PROJET LIVRE EN FÊTE

Considérant les bienfaits de la lecture : stimulation du cerveau, diminution du stress, augmentation des connaissances, amélioration de la mémoire, hausse de la concentration et de la capacité d'analyse, développement de l'imaginaire et bien d'autres !

Considérant que la pandémie a affecté grandement le côté psychologique de la population. Le temps est venu d'offrir des activités qui auront comme impact de replacer sur une voie plus positive l'état d'esprit de la population.

Considérant le projet Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent qui vise d'offrir à la population qu'il dessert l'accès aux livres par de l'animation, dans une atmosphère amusante et même festive par un service de bibliothèque hors les murs qui se promènerait à la grandeur du territoire selon un itinéraire choisi qui pourrait même être en accompagnement à d'autres activités municipales, événements publics ou autres.

Considérant qu'une visite type à une municipalité serait annoncée à l'avance. L'arrivée d'un véhicule joliment décoré serait accompagné d'une musique d'ambiance en faisant le tour de la municipalité pour annoncer l'arrivée. Une fois installé, on ouvre les portes en déployant de grands présentoirs remplis de livres, on étale de nombreux jeux géants sur le site. On y déploie une tente à lire, des hamacs de lecture, sièges pour jeunes et adultes, fanions, musique d'ambiance, téléviseur géant pour de l'animation en ligne. Une personne est sur place pour animer la lecture

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022**

Considérant que la population de notre municipalité pourra bénéficier gratuitement de cette activité à partir d'un calendrier planifié par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

Il proposé par Monsieur Francis Provost
Appuyé par Madame Josée Martin
et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'appuyer le projet Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

25. 2022-090

APPUI PROJET DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL MONT-JOLI MITIS

CONSIDÉRANT QUE le Centre de formation professionnel Mont-Joli Mitis possède différentes installations agricoles situées sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage et qui permettent d'offrir un enseignement immersif unique au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ces installations comprennent notamment un garage de mécanique agricole et une ferme-école accueillant annuellement 3 types d'élevages ainsi que 51 ha de terres cultivées en régie biologique ;

CONSIDÉRANT QUE ces installations sont reconnues autant régionalement que provincialement et contribuent non seulement à la formation des futurs producteurs agricoles mais aussi au développement de l'agriculture régionale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage a déjà facilité l'acquisition de la ferme école dans le passé ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de formation professionnel Mont-Joli Mitis souhaite réaliser un projet qui vise à bonifier les installations agricoles pour faire de La ferme école « une ferme modèle au service du développement durable de l'agriculture dans La Mitis » ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise également à développer les activités externes à l'enseignement pour renforcer la contribution de la ferme école dans le développement durable de l'agriculture, au bénéfice de milieu agricole de toute la MRC de La Mitis et même au-delà.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Francis Provost, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Joseph de Lepage appuie le projet du centre de formation professionnel Mont-Joli Mitis « une ferme modèle au service du développement durable de l'agriculture dans La Mitis » ;

QUE la Municipalité de Saint-Joseph de Lepage soutienne le centre de formation professionnel Mont-Joli Mitis dans ses demandes de financement pour mener à bien ce projet ;

QUE la Municipalité de Saint-Joseph de Lepage demande à la MRC de La Mitis d'évaluer les possibilités de soutien financier, notamment à travers le fonds de vitalisation ;

Magella Roussel quitte la séance à 21h23
Josée Martin, agis comme maire suppléant

26. 2022

RÉSERVOIR DIESEL

Le point est reporté, voir carte commercial direct chez le détaillant.
Magella Roussel est de retour à 21h30.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2022**

27. 2022-091

**FIRME D'INGÉNIERIE-PROJET ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA
CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL**

Attendu que la municipalité à procéder à des appels d'offres en architecture et en ingénierie ;

Attendu que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour le service d'architecture et qu'une seule en ingénierie ;

Attendu que la première étape est la confection architecturale du bâtiment ;

Attendu que la municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et elle se retire de toute responsabilité à l'égard des soumissions en cas de rejet de toutes les soumissions ;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de Madame Josée Martin appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'annuler le processus d'appel d'offres et de reporter le projet d'étude de faisabilité pour la construction d'un garage municipal pour le service d'ingénierie.

AFFAIRES NOUVELLES

2022-092

A) OFFRE D'ACHAT POUR SOUFFLEUSE 2536

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage refuse l'offre d'achat pour la souffleuse 2536 faites par Ste-Foy Nissan.

28.

PÉRIODE DE QUESTIONS

29. 2022-093

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau déclare la fermeture de l'assemblée à 22h05.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, Directrice-générale
et greffière-trés. DMA**

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022, tenue au centre Lepageois à 20 h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire